



Déclaration Liminaire CSAL du 09/01/2024

Monsieur le Président,

Le ministre Stanilas Guérini annonce, tel un magnifique cadeau de Noël, une revalorisation supplémentaire de nos mirifiques fiches de paye.

Loin de cracher dessus les agents de la fonction publique sont tout de même indignés par cette augmentation de 25 € brut par mois qui ressemble fort à une obole.

Or, si les organisations syndicales sont entrées en négociation de façon unitaire c'est pour que l'engagement des personnels soit enfin reconnu et que le régime indemnitaire des 94 000 agents et agentes qui font la DGFIP soit enfin revalorisé après des années, voire des décennies, de stagnation.

Cette revalorisation est d'autant plus légitime que les personnels de la DGFIP exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelés depuis des années, comme le démontrent entre autres les résultats de l'observatoire interne et l'étude IFOP.

Pour pousser le bouchon un peu plus loin, ce même ministre de la fonction publique, apporte en cadeau tel un des rois mages une réforme de la fonction publique visant à « *reconnaître et promouvoir les agents d'une valeur éprouvée, ayant le goût de l'initiative et le sens de la responsabilité* », reprenant la phrase de Maurice Thorez.

Que de beaux termes pour annoncer la mise en place du RIFSEEP ! Maurice Thorez, doit se retourner dans sa tombe de voir cette phrase ainsi utilisée par M GUERINI sur ses cartes de vœux.

Nous ne serons pas présents au CSAL emplois de cet après-midi, dont le seul point porte sur les suppressions d'emplois, éléments pourtant déterminants pour le fonctionnement de notre administration. A maintes reprises des alertes sur ce sujet vous ont été adressées sans que nous soyons réellement entendus, même si là, au Ministère on se félicite du caractère historique de la création de 148 ETP. Un solde positif généré par 348 transferts d'emplois des Douanes vers la DGFIP et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 742 renforts et en vérité - 942 suppressions d'emplois au sein de la DGFIP.

La situation des services, les difficultés quotidiennes d'exercice des missions et la dégradation continue des conditions de travail des personnels appellent au contraire à renforcer durablement les moyens mis à la disposition de la DGFIP.

Au niveau départemental, comme on l'a vu lors de nos réunions Formation Spécialisée en 2023, les OS et le médecin de prévention ont bien alerté sur le fait que la souffrance des agents était due principalement à la baisse des effectifs et à la surcharge de travail en découlant. Le CSAL emploi de cet après-midi nous amènerait à entériner une décision qui irait à l'inverse du bon sens, c'est-à-dire la suppression de 29 postes supplémentaires sur notre département.

On pourrait se féliciter de ce faible recul dans les directions territoriales, mais c'est en réalité une catastrophe. Les vacances d'emploi ont atteint un tel niveau que les services sont désormais sollicités pour « s'entraider » car ils ne sont plus en mesure de faire face à leurs charges de travail !

Les recrutements par concours ne seront pas suffisants, donc entre 1500 et 1600 recrutements de contractuels sont prévus. Sur quelle durée, avec quelle formation ?

Pour la CGT Finances Publiques, ce n'est pas satisfaisant et encore moins « ambitieux ».

Le soi-disant solde positif des emplois 2024 à la DGFIP ne saurait résoudre l'absence d'attractivité de notre administration.

En d'autres temps, pourtant pas si lointains, un président de la République affirmait que les suppressions d'emplois auraient un retour pour ceux qui les subissent. Et pourtant, la DGFIP et ses agents ont beaucoup subi pour quelques miettes proposées en retour !

Nous voulons des créations d'emplois et des recrutements pour mieux travailler ;

Nous voulons de l'argent pour vivre décemment ;

Nous ne mendions rien, c'est notre dû !

Les Élus en CSAL CGT Fip 78